



## Mai 2025 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

### **Lors de la séance du 14 mai 2025, le Conseil municipal a :**

- autorisé l'ouverture de discussion avec le service cantonal immobilier et patrimoine (SIP) en vue du paiement échelonné de la dette prévisible pour les investissements à venir (Collège et HEP) sur une période de 15 à 30 ans.
- validé la participation de la Commune au Pop-up Challenge de Chablais AGGLO avec la mise en place de 2QR-codes sur son territoire.
- mandaté Mme Evelyne Saillen pour apporter une réponse au postulat du Conseil général "Préservation des anciens monuments du cimetière de Saint-Maurice".
- pris acte du retrait de la patente de Mme Paula Cadete pour l'exploitation du Resto Bar Copacana au 9 mai 2025 et a ordonné la fermeture de l'établissement avec effet immédiat.
- décidé de nommer M. Jérémy Vouardoux en qualité de greffier du tribunal de police pour la fin de la législature 2025-2028.
- approuvé le projet de mise à jour des zones de protection des puits PCM-7 et PCM-10.
- décidé de prévoir la dépense liée à la lutte contre les plantes envahissantes dans le cadre du budget 2026.
- procédé à la modification des directives sur l'utilisation de la piscine communale et a décidé de l'application de nouveaux tarifs.